

LE FRONT

8^e année no. 49

L'hebdomadaire des étudiants
de l'Université de l'Acadie à Moncton.

Le lundi 26 mars 1979

Sciez vous autres

Cette semaine dans Le Front

Découverte de la Société des
Clérico-Fascistes



Exemple d'une affiche propagandiste circulée par le S.C.F. Cette affiche se trouve un peu partout dans les bureaux de l'Université. Elles sont très difficiles à trouver mais soyez attentifs et vous saurez de la chance.

Avis de convocation

Par la présente, nous désirons vous inviter à une réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. le lundi 26 mars à partir de 19h30 au local 050 de l'édifice de l'Administration.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mars.
4. Vote des candidats aux postes de directeur(trice) du Bottin; directeur (trice) des

Fêtes, gérant (e), gérante(e), adjoint (e), trésorier (ère) et contrôleur du Kacho, président (e) d'élections et président (e) d'assemblée.

4. Rapport des élements encourus dans chaque faculté au cours de l'année universitaire 78-79.

5. Objectifs de chaque faculté pour l'année universitaire 79-80

6. Autres

7. Levée de l'assemblée.

Le Secrétaire général,
Marc Santerre

Sexisme

M. Marc Santerre
Secrétaire général
F.E.U.M.
Centre Universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.

Monsieur,

En jetant un coup d'œil sur l'édition du journal étudiant "Le Front" du lundi, 19 mars 1979, j'ai vu sans étonnement, un article mis en première page, signée de ton nom, u. présentes Monique LeBlanc, la directrice des affaires académiques; comme étant, et je cite, "la première femme dans toute l'histoire de la F.E.U.M."

Je me permets de te corriger sur de tels propos qui en somme sont une insulte à toutes les étudiantes qui ont œuvré au sein du mouvement étudiant lors de leur séjour sur le campus.

D'accord, aucune femme n'a été secrétaire général, mais que dire des étudiants qui furent présidentes de conseils étudiants, représentantes de leur faculté à la F.E.U.M., directrices ou membres des comités de la F.E.U.M. tels que le carnaval, C.K.U.M., le bottin, le Rappel, le Kacho, etc...

Encore sous-estimées tu les femmes qui ont fait partie des comités spéciaux de la F.E.U.M. comme celles qui ont préparé le Rapport sur la situation linguistique à l'Université de Moncton et le Rapport Rouge. Fais un retour en arrière et il te sera facile de découvrir tout cela. Si les preuves te manquent, viens me voir. Je te ferai part de mon curriculum vitae ainsi qu'une liste de noms d'au moins 25 femmes qui sauront te le prouver.

Je ne peux terminer qu'en disant ceci: C'est que les hommes ont probablement besoin d'un titre pour croire qu'ils travaillent. Les femmes, non! Comme on dit si souvent, il y a une femme derrière chaque homme mais l'inverse n'est pas nécessairement vrai.

Une ancienne qui a fait sa part,
Linda Haché

Information des étudiants

"Quel est le bien le plus précieux de l'étudiant?"

En ces temps où nous nous laissons emporter par le matérialisme, la surconsommation et la course effrénée aux plaisirs: quel est le bien le plus précieux de l'étudiant?

Dans notre université la formation professionnelle est orientée vers l'acquisition de la maîtrise du pouvoir et le système compétitif lui sert de filtre.

Pour être diplômés, les étudiants doivent apprendre par cœur toutes sortes de notions, qui, pourtant, dans une approche scientifique, pourraient être très belles et représenter des thèmes fascinants (sur la réalité sociale, par exemple) pour un travail sérieux. Mais il n'y a pas de temps pour ça. Pendant que les étudiants assimilent sans cesse,

ils n'ont pas le temps de penser "socialement" de façon réaliste. Tout cela détruit à la fois la lucidité politique et la vraie curiosité scientifique. Et c'est cela, le bien le plus précieux de l'étudiant.

J'aimerais par la suite vous présenter ceux et celles qui travaillent avec vous et pour vous aux Sciences sociales et du comportement pour l'année 79-80.

Mireille Lavoie - Secrétaire
Norman Bryar - Trésorier
Monique Jean - Représentante de l'école à la Feum
Marc Johnson - Représentant de l'école au conseil de l'école
Michel Rioux - Vice-président
Yvan Tremblay - Président

Yvan Tremblay
Président AÆSSC

Normand Roy, Roger Bourque, Claude Dionne, Hervé Breaux et Nha Nguyen.

Plus haut simple chez les dames: Nicole Savoie, 97 points
Hélène Benoit, 97 points

Plus haut simple chez les hommes: Jean-Guy Dubé, 121 points

Plus haut triple chez les femmes: Hélène Benoit, 272 points

Plus haut triple chez les hommes: Normand Roy, 300 points, Arnel Drapau, 300 points

FELICITATIONS A TOUS LES GAGNANTS!

MESSAGE DU VICE-PRESIDENT AUX AFFAIRES EXTERIEURES: Luc Paulin.

Cette année, il y a aura de nombreux changements qui seront apportés au "Basket Annuel" de la Faculté. Si vous désirez plus d'informations, si vous avez des idées ou si vous voulez devenir membre du comité organisateur, contactez Luc Paulin au local 164-1, bureau de l'A.E.F.A.U.M.

teur du Front.

Christine Landry, Trésorier de la F.E.U.M. Ces trois personnes sont étudiants à la Faculté d'Administration et démontrent très bien, en intégrant aux affaires étudiantes, ce qu'est le dynamisme. Encore une fois BRAVO!

Avant de terminer, n'oubliez pas que si vous désirez rencontrer les membres du nouveau conseil de l'A.E.F.A.U.M. n'hésitez pas à venir au local 164-1 ou se fera un devoir de VOUS rencontrer car après tout nous travaillons avec vous pour vous.

A Bientôt,
Gaston Aubé,
Vice-Président à l'Information

Bon, au conseil étudiant de l'Ecole des Sciences Sociales et du Comportement on a terminé notre mandat et déjà la nouvelle équipe est en place pour l'année qui vient. Je leur souhaite une très bonne année. Je souhaite la même chose aux autres conseil et organisations étudiantes des trois campus.

J'ai pu personnellement apprendre énormément de choses en tant que président du Conseil étudiant et même beaucoup plus que je croyais appren-

Il me semble qu'il y a une éternité que je n'ai pu communiquer avec vous par l'intermédiaire de notre journal hebdomadaire "Le Front" et je me réjouis de savoir que tout semble rentrer dans l'ordre. Toute considération faite, l'impression que vous devez vous résigner à lire mes articles pour une couple de semaines encore. Je vous encourage beaucoup sur ce qui se passe dans notre faculté et, pour ma part, je fais mon gros possible pour vous apporter les plus récentes nouvelles. A propos, je demanderais à tous les intéressés de faire paraître des annonces ou tout autre renseignement concernant notre faculté et qui pourrait intéresser le reste de la population étudiante, de communiquer avec moi à n'importe quel temps. N'oubliez pas que nous formons un tout et qu'il est toujours bon de pouvoir travailler en collaboration.

Bon, si je passais aux nouvelles maintenant:
Journées Nursing

Rappelons-nous que la semaine dernière ont eu lieu les trois journées particulièrement consacrées aux étudiants(e) en Sciences.

Entre autre activité, il y a eu projection continue de films

MESSAGE DU PRESIDENT DES CLUBS: Pierre Parker

Nous sommes encore à la recherche de suggestions et d'étudiants en vue de mettre sur pied des clubs pour l'année académique 79-80. Il y a aura des clubs d'Informatique, de Comptabilité, le Marketing et de Finance.

Aussi ceux et celles qui sont intéressés (ées) à faire partie de l'exécutif du club de comptabilité sont priés (ées) de con-

ATTENTION AUX FINISSANTS EN ADMINISTRATION:

N'oubliez pas votre bal qui aura lieu le 7 avril 1979 à la Grande Cafétéria à l'édifice Tullon. Les billets sont de \$2.50 par personne et sont en vente au local 164, bureau de l'A.E.F.A.U.M.

dre. J'en ai profité pour organiser un colloque auquel la participation étudiante ne fut pas fantastique. Nous avons fait de notre mieux tant pis pour ceux qui ne veulent pas prendre conscience de leur ignorance. Malgré tout, j'ai rencontré une pile de monde vraiment "trippants" et je les remercie de leur support et de l'aide qu'ils m'ont apporté tout au long de l'année.

Je fais maintenant appel à votre bon sens d'étudiants, il y

a tellement qui vous passe sous le nez sans que vous ne vous en aperceviez, parce que vous ne vous impliquez pas dans ce qui vous est si utile. Vous ne vous informez pas. Puis ça c'est rien, les associations étudiantes ne sont que des terrains de pratique avant de rentrer dans la société. C'est un conseil que je vous donne, impliquez-vous! Ou mieux vous, qui vous êtes si intéressés à nos seurs toujours utile.

Robert Landry
Président sortant
A.E.E.S.S.C.

"Faculté des Sciences Infirmières"

jeudi et vendredi dans l'entrée de la faculté et ce, au profit de tous les étudiants. Des sujets tels "les enfants abusés", "les maladies vénériennes" et "la sexualité" ont particulièrement été traités.

P.S.
Pour tous les intéressés, un autre film éducatif et documentaire, suivi suite à "Archives Sexual Maturity" ayant été présenté la semaine dernière et intitulé "Sexually Mature Adult" sera projeté vendredi midi le 30 mars à l'entrée de la faculté (1230). Soit seront les bienvenus. L'entrée est libre. Voyage éducatif pour nos gradués

En effet, il me fait plaisir de savoir que nos nouveaux diplômés maintiennent d'un voyage éducatif bien préparé à Montréal et à Québec et j'aimerais profiter de l'occasion pour leur souhaiter la bienvenue parmi nous alors qu'ils doivent être de retour mardi, soit demain matin. J'ose aussi espérer qu'ils auront beaucoup de bons points à nous apporter de leur voyage. Peut-être en aurons-nous des échos bientôt!

Kiosque de pamphlets
Pour revenir aux activités de la semaine dernière, vous vous rappelez que vous aviez

aussi eu un kiosque de pamphlets et de documents et jeudi et vendredi alors que nous nous sommes fait un plaisir de distribuer le contenu des nombreuses caisses que nous avions reçues de différentes organisations. Malheureusement, le grand intérêt apporté par nos visiteurs nous a empêché de fournir tout le matériel aux derniers arrivés. Cependant, pour tous ceux qui sont intéressés à se procurer les pamphlets et les volumes, lesquels soit dit en passant, sont gratuitement offerts par les organismes contactés, vous n'avez qu'à contacter Line Lavoie à la chambre 249 de la Résidence Leblond alors qu'elle se fera un plaisir de vous donner les adresses. (Excusez-moi de mon ignorance à ce sujet mais je n'ai pu contacter Line à temps et je ne peux personnellement pas vous diriger l'adresse exacte avec son code).

En bien, je crois que ce tout s'achève ainsi pour maintenant et je vous rappelle que: Vendredi le 30 mars à 12h30 à l'entrée de la faculté sera projeté un film traitant sur la sexualité et intitulé: Sexually Mature Adult.

A bientôt, Jacqueline Baril, secrétaire

"L'Education"

Je tiens à vous informer que des jeux d'échecs, de dames et de dominos sont à votre disposition au Conseil Étudiant avec la présentation de votre carte étudiante.

Le point payant au profit de l'album souvenir aura lieu le 27 mars 1979. Nous avons besoin de ton aide, inscris ton nom sur les listes.

A ne pas oublier le 30 mars 1979 pour le département de pré-scolaire, cette journée est organisée par Alberte LeBlanc pour vous.

Le conseil étudiant tient à remercier notre chère Gilberte Leblanc pour l'amabilité démontrée par elle-même et la plantation de nos plus agréables à l'œil qui est d'assoir bon espoir que la doctrine elle-même.

Guyène Le François Monette,
Vice-présidente externe-interne



Bonjour à tous,
Cher(e)s ami(e)s (es) les nouvelles pour cette semaine: MESSAGE DU PRESIDENT DE L'A.E.F.A.U.M., Georges Fougère.

J'aimerais féliciter tous les étudiants et professeurs qui ont participé à la "Journée de Commerce" 1979. Je peux vous assurer que celle-ci fut un très grand succès. J'aimerais aussi remercier toutes les personnes qui m'ont aidées dans l'organisation de cette journée. Voici les résultats de l'Annuel de quilles au "Fairlains" durant la Journée de Commerce:

Équipe gagnante: Professeurs: 1342 points en 3 parties. L'équipe était composée de

A TOUS LES ETUDIANTS DE LA FACULTE D'ADMINISTRATION

Si vous avez de l'information concernant tout ce que vous jugez important ou même intéressant pour vos confrères étudiants de la Faculté, venez me l'apporter au local 164-1 et il me fera plaisir de la diffuser dans votre journal.

En passant je voudrais "personnellement" féliciter les 3 personnes suivantes pour les postes qu'ils se sont mérités:

Pierre Landry, préposé à la sélection et la projection des films à Ciné-Campus.

Jean-Marc Vienneau, Direc-

l'information ... et la personne

Pour un respect de l'information... et de la personne

Considérons la situation: 2,500 étudiants, un bon nombre de professeurs, des administrateurs et des employés... le tout réparti dans huit facultés ou écoles, deux résidences, plusieurs appartements et maisons privées. Théoriquement ces gens doivent être interconnectés et ainsi former une entité ou tout au moins un groupe conscient de lui-même. Mais que sommes-nous? Nul besoin d'une étude approfondie pour s'apercevoir que beaucoup d'entre nous ne sont tout simplement pas au courant de ce qui se passe, tant du côté de l'administration que du côté étudiant et aussi du côté des professeurs (il ne faudrait pas oublier la presse aussi)! Pourtant nous avons des moyens de "communication" mais ceux-ci ne semblent pas pouvoir créer le sentiment d'unité dont j'ai parlé précédemment.

Il est difficile de comprendre comment il se fait que même avec des moyens de communication ultra-modernes (radio, journal, imprimatons, vidéos, projecteurs, etc.) il existe encore un "manque de communication" sur ce campus qu'est le nôtre. Mais puisqu'il est à la mode de parler de "manque de communication", je tiens à préciser mes propos. D'un côté de l'information, des renseigne-

ments, des messages... de l'autre: des gens et une société technico-administrative... entre les deux: des médias. Je ne peux croire que le problème se situe de façon concrète que dans un seul de ces trois principes. J'estime que le problème se situe plutôt dans la disponibilité du médium, dans la présentation du "message" et dans la demande pour ce dit message.

Examinons nos médias: LE FRONT... publiera - publiera pas. C.K.U.M... annoncera - annoncera pas. CAMPUS... reviendra - pas. AUDIO-VISUEL... c'est quoi ça? PANCARTES... oh mon Dieu, il y en a combien? Ce ne sont pas les moyens qui manquent serait-ce la motivation de donner et/ou de recevoir?

Nous vivons dans une société technologique, nous le savons bien, mais comme je l'ai laissé entendre précédemment à l'université à la technologie s'ajoute une administration omniprésente. Il est ainsi encore plus important que chacun ait à sa portée certains renseignements qui lui permettent quasiment littéralement de survivre. C'est ici qu'intervient le respect de l'information.

Pour mériter l'attention du lecteur, de l'auditeur ou de l'observateur, une nouvelle

(donc un message) doit être présentée adéquatement. Le responsable du média doit catégoriser, évaluer et penser pour ensuite accepter et enfin présenter le message. Chose très importante le responsable doit tenir compte de l'état et de la situation de son auditoire afin d'éviter toute confusion possible.

A mon avis l'une des causes fondamentales de l'apathie et même du coma de certains gens provient du fait qu'il y a un manque de respect de l'information. Ces gens ont perdu ou peut-être n'ont jamais eu foi dans les médias car ceux-ci marquent non pas d'objectivité mais de neutralité. Pour être respecté et donc lu, vu ou écouté un média doit prouver son honnêteté et sa continuité. Il faut éviter les préjugés, une place pour chaque chose et chaque chose à sa place!

Mais les responsables des médias n'ont qu'une partie importante (il est vrai) du travail à faire. Le consommateur aussi a ses droits, c'est à lui d'exiger logique, précision et respect. Si vous n'êtes pas d'accord ou si vous voulez des précisions sur un article, une émission ou un livre quelconque... demandez! Si quelqu'un veut critiquer, commentez ou ajoutez à mon

présent article, je me ferai un plaisir de le lire et peut-être même de répondre...

La balle est lancée! A vous responsables des médias (et je m'adresse à tous) respectez l'information et vous recevrez la pareille! Il faut bien commencer

quelque part... Remarque aussi que j'aurais pu pointer du doigt bien des gens mais la plupart sont partis, alors je le reprend de plus belle.

Un respect de l'information pour un respect de la personne.
Jean Berthelme

"L'Acadie et M. Hatfield!"

Dans l'édition de La Presse du 21 mars, un article de M. Hatfield soulignait son appui vis-à-vis M. Claude Ryan, chef du parti libéral actuel du Québec. Donnant comme raison que le PLQ était désireux de garder l'unité nationale, il invitait les Québécois à faire de même. Mais consid-on la situation qui prévaut actuellement au Nouveau-Brunswick? J'en doute!

M. Hatfield, si désireux de garder le Canada uni, ne peut même pas y arriver à l'intérieur de sa propre province. D'un côté, les Anglais (encore) et de l'autre, les Acadiens (socio-économiques, pêcheurs, chômeurs, etc.). Les Acadiens se battent depuis 300 ans, mais avec plus d'ardeur depuis environs 5 ans, pour obtenir des droits fondamentaux si on les considère, pour le bien de la minorité francophone. Quand on pense que dans une ville telle que Moncton

cù la population est à l'origine majoritairement francophone et que tous les services administratifs sont en anglais, que de plus en plus de "LeBlancs" prennent le son de "White" (oui, oui, ouï), on peut certes se demander: "Qu'est-ce que l'unité nationale de M. Hatfield?" Comment un tel personnage peut-il prétendre arriver à une unité nationale qui représente ÉGALEMENT les droits des deux peuples officiels quand, dans sa propre province, il ne se soucie même pas de leur accorder la même importance. On pourra me répondre que le parti libéral du N.-B. représente les Acadiens au sein du gouvernement néo-brunswickois. Mais si l'on regarde bien sous la "couverture" on verra que tous les députés francophones (sauf une exception) ont fait leur serment à la Reine totalement en anglais! Alors... vive l'unité canadienne!

(bof)
Denis Huot



"La S.A.N.B. en a assez"

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick en a assez d'entendre la rengaine selon laquelle les francophones doivent exiger plus souvent des services dans leur langue, s'ils veulent espérer avoir plus d'emplois dans la fonction publique provinciale.

Telle est la réaction de la S.A.N.B. aux commentaires que le président de la Commission de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, M. Jean-Paul LeBlanc, a fait après avoir rendu public le dernier rapport annuel de cet organisme la semaine dernière.

Cette attitude est tellement répandue dans le gouvernement provincial actuel qu'il ne fait pratiquement rien de son côté pour faire la promotion du français dans la fonction publique provinciale, de renchérir la S.A.N.B.

En constatant l'existence de cette attitude, elle s'est pas étonnée de voir les résultats du rapport annuel de la Commission de la fonction publique du N.-B. nous dévoiler que seulement quatre unilingues français contre 419 unilingues anglais aient obtenu des postes au cours de l'année 1977-78. La S.A.N.B. est d'avis que c'est seulement par l'augmentation des postes identifiés "français essentiels" et par une diminution

des postes identifiés "anglais essentiels", que le gouvernement réussira à donner aux francophones une chance égale aux anglophones dans les concours de la fonction publique.

Il est évident selon la S.A.N.B. que la politique de non-intervention du gouvernement Hatfield dans ce domaine ne donnera jamais les résultats voulus.

Elle est plutôt d'avis que la Commission de la fonction publique du Nouveau-Brunswick doit avoir un pouvoir de décision dans l'identification des postes à combler au lieu de laisser cela complètement au bon vouloir des différents ministères.

D'un autre côté, le gouvernement devrait même considérer la décentralisation de l'administration publique vers les régions acadiennes comme moyen d'équilibrer la participation des deux groupes linguistiques au sein de la fonction publique du N.-B.

La S.A.N.B. affirme en terminant qu'étant des citoyens à part entière du N.-B., les Acadiens n'ont plus à quémander quoique ce soit. La responsabilité revient plutôt au gouvernement provincial de s'assurer que les Acadiens aient des chances égales aux anglophones dans la fonction publique.

On est venus c'est pour rester

FETES DU 375^e ANNIVERSAIRE DE L'ACADIE :

A LA DECOUVERTE DE CE QUE NOUS SOMMES

1979 marque une date importante dans l'histoire du peuple Acadien et de l'Amérique du Nord puisqu'il y a 375 ans cette année que les Pères de l'Acadie "sont venus pour rester".

C'est d'ailleurs avec une émotion bien légitime que Mme Gilberte Jean, Présidente de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, lors d'une conférence de presse qui avait lieu mardi le 19 mars à Moncton en présence des membres du comité organisateur et des représentants de l'île du Prince Édouard et de la Nouvelle-Écosse, a donné le coup d'envoi aux fêtes du 375^e anniversaire de l'Acadie qui se dérouleront jusqu'à la fin de l'année sous le thème "ON EST VENUS C'EST POUR RESTER".

L'ESPRIT DE LA FÊTE:

C'est à une grande fête populaire et à des retrouvailles entre frères que les Acadiens des Maritimes sont invités à participer au cours de cet anniversaire historique. Car en plus des nombreuses manifestations et festivals déjà prévus - et qui seront annoncés éventuellement -, l'événement, le plus dynamique des fêtes est sans aucun doute l'importance que les organisateurs accordent à la contribution et à la participation active et spontanée de la population acadienne.

"Les fêtes du 375^e anniversaire de l'Acadie seront un succès" selon M. Georges Bour-

dages, coordonnateur sectoriel de la SANB, responsable de l'événement, "dans la mesure où les groupements acadiens répondront au vœu exprimé par cet organisme en conférence de presse, soit celui d'obtenir leur participation active." La SANB invite donc chacun d'entre vous à lui soumettre une idée ou un projet d'activité qui souligne la richesse du patrimoine acadien et qui par fait même, donne à la fête une dimension populaire et nationale. On peut faire partie de ses projets en communiquant avec les:

FETES DU 375^e

ANNIVERSAIRE
ANNIVERSAIRE
SANB

80, rue Church

Moncton, N.-B. (506) 382-1655

Les organisateurs s'engagent à fournir à ceux qui en feront la demande des outils de promotion (affiches, macarons, autocollants, etc.) qui faciliteront la réalisation et la diffusion de leur projet.

Les fêtes du 375^e anniversaire de l'Acadie sont l'occasion de manifestations authentiques de fierté, d'amitié et de fraternité et elles permettent également à tous les Acadiens de se reconnaître dans une histoire mouvementée et collective.

Le mot d'ordre des fêtes du 375^e anniversaire et celui de la participation. Que chacun s'y donne en participant!

A qui appartient notre éducation?

Quelle drôle de question, pensez-vous. En effet, pour ceux qui ne sont pas posé la question, vous serez portés à croire que l'éducation que nous recevons est axée sur nos besoins. Mais qu'en est-il réellement? Éducation Bourgeoise (NOUS) Pourvoir Bourgeois (NOUS PLUS TARD). Continuité de l'exploitation des classes défavorisées (Travailleurs, ouvriers, ton père, tes amis peut-être)

Cette équation est celle de la réalité capitaliste du monde dans lequel nous vivons.

Astu, dans tes cours, une prise de conscience de cette réalité? Alors...

Nous sommes des aliénés consentants

Un état d'aliénation sociale est celui de l'ignorance de la réalité ou de fuite devant cette réalité.

Les étudiants sont aliénés devant:

I- Leur réalité;
II- Problèmes de prêt-bourses; hausse des frais de scolarité, dettes élevées, pour étudier, lorsque nous savons que nous sommes des chômeurs potentiels et que les étudiants des collèges communautaires n'ont ni frais de scolarité et en plus ils sont payés pour recevoir une formation.

III- Leurs droits (qu'ils ignorent d'ailleurs);
IV- gratuité de l'éducation, d'avoir l'instruction qui leur convient,

et non l'instruction et l'éducation imposées par un système basé sur l'exploitation des masses.

III-La réalité du monde extérieur (celle de leurs parents, amis, des travailleurs, chômeurs, de la femme en général).

Les étudiants à l'Université de Moncton ne se sentent pas concernés par les luttes ouvrières ou celles des classes défavorisées.

ex: C-14, hausse des logements, expropriés, l'exploitation du Tiers-monde par notre système pour...

Où sont les étudiants conscients???

Michel Rioux

les Acadiens
JLS SONT A L'ILE C'EST
POUR RESTER.

Vendredi, un séminaire d'information et d'échange sur les Acadiens de l'île-du-Prince-Édouard, organisé par la Société Saint Thomas d'Aquin (SSTA) en collaboration avec le département de Service Social, avait lieu à l'U de M.

Cette journée d'activités diverses s'est terminée par une mise-au-point sur l'avenir des Acadiens de l'île où le Père Pierre Arsenault de la SSTA a affirmé qu'il pouvait se passer des commentaires de certains qui prétendent qu'il n'y a pas d'Acadiens dans l'île. Les Acadiens sont finis et 21 qu'il avait d'avantage besoin d'encouragements. Pour le Père Pierre, seuls l'établissement d'institu-

tions fortes et la détermination des premiers concernés rendront possible le salut des insulaires.

Cette journée d'information se voulait le début de relations plus étroites entre l'Université de Moncton et nos frères de l'île. A Moncton, une vingtaine d'étudiants de l'île sont regroupés sous la présidence de Diane Arsenault.

"l'ouverture officielle de la faculté de droit"

Le 22 mars 1979

Chers étudiants,

Il me fait un plaisir d'accueillir la faculté de droit sur notre campus comme étant déjà une des nôtres. Je sais que celle-ci a un déficit à relever et c'est à chacun de nous de l'aider, dans la mesure du possible, pour

qu'elle puisse justifier son existence parmi nous. Je suis fier d'avoir au sein du conseil de la Fédération Étudiante, Denis Lavoie - président de la faculté de droit, qui je sais s'en va jouer et mener à bon point les épreuves qui se placent déjà devant lui.

J'espère de tout cœur que d'avoir un bon nombre d'étudiants à cette faculté ajoutera à la fierté acadienne et non à la pénombre qui tente sans cesse de nous englober.

Bien le vôtre,
Marc Santerre
Secrétaire Général

LE FRONT

Ont collaboré au FRONT cette semaine.

Directeur: Jean-Marc Vienneau

Mise en page: Michel Rioux
Louis Landry
Gérald Vienneau
Jos Labelle
Jean-Luc Lapierre
Diane Henry
Gaston Richard
Correctrices: Made Albert
Lucie Charest
Lucie Mauger
Clarité

Photographes: Jean Berthelot

Publicité: Ivan Tremblay

Distribution: Georges Kardos

Distribution: Donald

Secrétaire: Marie-Germaine Cormier

Veuillez noter que si vous désirez publier un article dans le prochain numéro du FRONT, vous devez nous apporter l'article en question à la maison de la FEUM, avant le lundi à 17h. Les articles qui nous par-

viendront après cette heure ne pourront être publiés que dans le prochain numéro.

Nous vous remercions de votre collaboration. Cette semaine vise à vous rendre un meilleur service.



Marc Berthelot reçoit les clefs de la Renault 5 qu'il a gagnée lors de la loterie organisée par le département d'éducation physique de 4^e année. Sur la photo nous apercevons de g. à d. M. Cormier, gargariste, Marc Berthelot et Marcel Poulin, responsable du projet.

Quelques commentaires à propos du CAVI

Suite aux remarque de M. Due Phi dans le Front du lundi 12 février, j'aimerais faire les commentaires suivants.

Il faudrait comprendre que le conflit entre le Vietnam et le Kampuchea auquel je faisais allusion dans le communiqué contremandant la soirée Chansons Académiques dans les recettes étaient destinées aux victimes d'inondations au Vietnam se référait à la situation récente où le régime du Kampuchea a été renversé et remplacé par un autre régime. Donc, le conflit auquel je faisais allusion, était ce conflit en particulier.

M. Phi écrit que le conflit entre le Vietnam et le Kampuchea a existé bien longtemps avant le CAVI (Comité aux victimes d'inondations) et que ceci n'a pas empêché sa formation. Il est possible qu'une formation

existait entre le Vietnam et le Kampuchea avant la formation du CAVI, mais pas avant le conflit spécifique où le Vietnam serait intervenu dans le renversement du régime au Kampuchea. Le CAVI a été mis sur pied le 12 octobre et le Front National le 2 décembre. Ce Front National, avec la collaboration du Vietnam, prenait le pouvoir au Kampuchea le 7 janvier.

Comme le dit M. Phi, il n'y a pas eu de directives du CAVI central demandant que les différentes régions cessent leur interventions auprès du public. En autant que je sache c'est tout à fait exact.

M. Phi rapporte que lors d'une conversation téléphonique le 30 janvier avec le président du CAVI, celui-ci aurait dit qu'il n'est pas correct de relier les

derniers événements au Kampuchea aux activités de la levée de fonds CAVI. Il est possible qu'il ne soit pas correct de relier ces deux faits mais néanmoins à une réunion le 19 et 20 janvier le président du CAVI rapportait que le "CAVI a suspendu sa cueillette de fonds jusqu'à ce qu'une analyse complète de la situation soit possible, d'autant plus que l'opinion publique n'est pas très favorable en ce moment". Même si l'on n'était pas correct de relier la levée de fonds du CAVI avec les derniers événements au Kampuchea, les faits sont que la situation au Kampuchea a amené CAVI central à suspendre sa cueillette de fonds jusqu'à ce qu'une analyse complète de la situation soit possible, et que ce même CAVI en arrive à la conclusion que l'opinion

publique n'est pas très favorable en ce moment. Donc il me semble qu'il y a un lien qui s'est fait dans l'analyse du CAVI et de l'opinion publique entre la mobilisation de fonds et les événements au Kampuchea. Sinon pourquoi le CAVI a-t-il décidé de suspendre sa cueillette de fonds? Etant donné que M. Phi est un représentant du CAVI, il me semblerait plus juste qu'il adresse sa critique au CAVI et non aux organisateurs de la soirée Chansons Académiques qui se sont ralliés à l'interprétation que le CAVI central faisait de la

situation.

En terminant j'aimerais souligner que la somme de \$1070,00 a été recueillie par le même comité qui avait travaillé à la soirée Chansons Académiques. Ces fonds seront gérés jusqu'au moment où le CAVI central aura l'assurance de la Croix Rouge vietnamienne qu'ils seront utilisés pour aider les victimes d'inondations. Aussi tôt que la situation le permettra le président du CAVI se rendra sur place pour faire de vérification.

Robert Thibault

J'aimerais préciser ...

Monsieur,

Bien que je sois un des représentants du C.A.V.I. (Comité d'Aide aux Victimes d'inondation au Vietnam), je ne suis pas du tout membre du comité organisateur de la soirée Chansons Académiques pour aider les victimes d'inondations. Par conséquent je ne peux en aucun cas être impliqué dans la décision de "contremander" cette soirée.

Toutefois il convient de noter que la raison de l'annulation de la soirée, telle qu'elle a été annoncée dans le Front du 29 janvier, reflète un malentendu frappant. Voici en partie le texte du communiqué: "Étant donné le conflit entre le Vietnam et le Kampuchea, le Comité d'Aide aux Victimes d'inondations au Vietnam a décidé de ne faire aucune intervention auprès du public avant que la situation ne soit clarifiée. Suite à cette décision, le comité organisateur de la soirée qui devait avoir lieu le vendredi 26 janvier au 316 Taillon a contremandé le spectacle."

Je voudrais attirer l'attention du public sur les points suivants:

1. Le conflit entre le Vietnam et le Kampuchea a existé bien longtemps avant le C.A.V.I. et ceci n'a pas empêché sa formation. La déclaration du comité organisateur de la soirée démontre donc une incompréhension manifeste de la part du comité organisateur dont les principaux membres sont Messieurs Truong Vo-van et Robert Thibault.

2. Lors d'une conversation téléphonique du 30 janvier, que j'ai eue avec M. Yvon Madore, secrétaire général du SUCO et président du C.A.V.I., ce dernier m'a confirmé:

(a) qu'il n'y a pas de directive du C.A.V.I. central demandant que les différentes régions cessent leur intervention auprès du public. En fait, selon M. Madore, les régions telles que Sherbrooke et Ottawa-Hull poursuivent normalement leurs activités.

(b) qu'il n'est pas correct de relier les derniers événements au Kampuchea aux activités de la levée de fonds du C.A.V.I.

Malgré la réserve ou l'hostilité de certaines personnes, nombreux sont ceux qui ont contribué au C.A.V.I. et je tiens ici à les remercier bien sincèrement.

Due Phi
Département de génie

Journée visite campus

les 5, 6 & 7 avril

Étudiants d'écoles secondaires
des Maritimes et de la Gaspésie
sur notre campus

Tous les intéressés à être guide
pour une demi-journée ou plus, s.v.p. communiquez
au numéro téléphonique: 858-4443
ou vous présenter au local 235 - Taillon

Au plaisir de vous rencontrer
L'Équipe de recrutement:
Roland LeBlanc
Louis Doucet
Jacqueline Belliveau

Pensons prévention

La marche entretient le corps et est à portée de tous. La marche est certainement, de tous les sports, le plus accessible à tous et surtout le moins coûteux. C'est aussi le plus équilibrant des exercices, savamment dosé, pour peu que l'on souffre de quelque légère maladie, à un rythme et dans des conditions satisfaisantes. S'obliger à couvrir des kilomètres, monter sur des talons aiguilles, serait aussi ridicule que de s'emphiler et de ne rien faire pour lutter contre son embonpoint.

Mais la marche possède bien d'autres vertus que d'assouplir, remettre en forme ou faire maigrir. Elle fait travailler les muscles des jambes, de l'abdomen et du thorax, oxygène et entraîne le cœur, sollicite la squelette dans son ensemble, prodigue un massage du foie, du

pancras, de la rate et des intestins, grise aux vagues, se déclenche à chaque pas. Mais elle libère aussi l'esprit.

Y a-t-il des contre-indications à la marche?

Bien qu'elle soit le sport le moins contraignant pour l'organisme, la marche présente néanmoins quelques contre-indications: l'asthme sévère, l'obésité vraie, et quelques maladies pulmonaires, arthrose de la hanche, etc.

Comment marcher? Comment s'habiller, s'équiper, se chauffer? Quels sont les effets psychologiques de la marche? Vous trouverez de plus amples informations dans un livre de la collection Mieux-Être, intitulé: *Marcher, Courir pour être en forme*, par Dominique Foncet.

Jacinthe Baril, présidente
du comité de prévention
Sc. Inf. No. 3

LES CLERICO-FASCISTES A C.U.M.

Un journaliste du FRONT vient de découvrir une nouvelle société secrète établie au Centre universitaire de Moncton. Il s'agit de la Société des Clerico-fascistes (SCF). Le but de cette société serait de retourner l'Université au vieux modèle du collège classique.

D'après nos informations, la SCF aurait été formée suite à la signature de l'entente '75 entre l'Université de Moncton, le Collège Jésus-Marie de Shippagan et le Collège Saint-Louis-Maillet d'Edmundston. On se rappellera que cette entente a unifié les ressources d'éducation universitaire acadiennes sous la même organisation, afin de mieux desservir la population acadienne. Selon les membres de la SCF, la disponibilité d'éducation universitaire à tous les membres de la société acadienne fournirait la chance nécessaire pour une révolution culturelle de se développer. Parmi les effets de cette révolution culturelle anticipée par les clérico-fascistes, on trouve la libération de la presse ac-

adienne à la propagande révolutionnaire, l'organisation de ralliements communistes et la chute de l'idéologie chrétienne en terre d'Acadie.

Sachant que les Centres universitaires d'Edmundston et de Shippagan se trouvent dans des milieux complètement acadiens, les clérico-fascistes craignent la montée de fronts unis dans le but de dissoudre l'oligarchie acadienne, de procurer des médias d'information contrôlés par des Acadiens et d'obtenir une province acadienne.

Selon un membre de la Société, qu'on appellera Judas, puisqu'il désire garder l'anonymat, les problèmes de l'Acadie d'aujourd'hui sont tout le résultat de la laïcisation de l'Université. "En 1968, avec le support de quelques professeurs révolutionnaires, ça commencé à mal marcher. On voyait la première génération d'Acadiens à une université qui n'avait pas la direction de la Sainte-Mère, l'Eglise." Il a continué, "Depuis ce temps, toutes sortes d'activités subversives se sont développées."

Citant l'occupation des Sciences en 1969, les crises économiques au Nord-est quelques années plus tard, la résistance au développement touristique dans la région de Kouchibougué, le développement du Parti Acadien et le quasi-succès des États-Généraux, Judas nous assure que l'Acadie est sur la voie de déperissement et doit être sauvée par la SCF, qui d'après lui est le seul organisme capable de le faire. Il continue, "Nous comprenons qu'une certaine réforme doit toujours se faire pour nous garder à date avec le reste du monde, mais nous ne pouvons pas être d'accord avec des mouvements qui veulent modifier la base chrétienne sur laquelle l'Acadie a été fondée. Depuis 1604 nous avons vécu dans la voie qui nous a été donnée par la Divine Providence. Je ne vois pas pourquoi nous devrions changer maintenant."

D'après la Société, il existe des champs d'étude dangereux de par leur nature dans le répertoire des programmes de

l'Université de Moncton. Le SCF reproche aux planificateurs de l'Université d'avoir développé trop de programmes hautement spécialisés en techniques. De dire Judas, "Les cours spécialisés ne donnent pas assez de chance à l'étudiant de développer le sens de la responsabilité chrétienne et de respect pour la société dans laquelle il se trouve."

Dans un autre champ, les clérico-fascistes ont mis sur pied une force d'inquisiteurs pour chasser les "jeunes anti-christ" dissimulés parmi le corps professoral. L'inquisition limite son activité presque entièrement aux départements des Sciences humaines et des Sciences sociales, où se trouve, d'après la SCF, "un nombre inquiétant de marxistes, d'anarchistes et de socialistes." De dire Judas, "Notre travail ne peut se continuer avec une cinquième colonne qui encourage les étudiants à se révolter."

Ayant infiltré tous les secteurs de l'Université de Moncton, les clérico-fascistes sont confiants d'avoir sous eux,

le tout sous leur contrôle. "Une fois que nous aurons le contrôle de l'Université se ne sera qu'une question de temps avant que toute la société acadienne soit revenue à une normalité chrétienne." Nous dit Judas.

Nous aurons rejoint les différents porte-parole de l'Université, mais nous n'avons reçu "Pas de commentaire".

Le Fédération des étudiants pour sa part, n'est aucunement au courant des événements de cette affaire, de dire le Secrétaire général de l'organisation. Des informations que nous avons reçues de Judas et les documents mis à notre disposition par ce dernier, nous indiquent, cependant, que la Fédération participe activement aux activités de la Société de Clerico-fascistes.

L'Association des professeurs, pour sa part, nous a informés qu'un communiqué serait rendu public sous peu, mais que maintenant, l'Association ne voulait pas se prononcer de peur d'influencer la négociation de leur nouvelle convention collective.

"Prière de directeur de la vie étudiante"



Mon Cadieux, j'ai un regret extrême de vous avoir caché des informations. Vous êtes infiniment bons, infiniment aimable et la révolution vous déplaît. Pardonnez-moi, par les mérites de mon Sauveur, Gilbert Finn. Je me propose, moyennant votre sainte grâce, de ne plus vous cacher la vérité étudiante et de faire pénitence en écoutant les conseils de Ross.



Le ministre fédéral de la justice lors d'une séance privée avec le Grand Conseil de la Société des Clerico-fascistes. M. Lalonde a reçu, lors de la séance le titre de Cardinal honorifique de la SCF.

"D'après la SCF"

Baril Ennemi No. 1

D'après un communiqué confidentiel mis en circulation par les membres de la Société des Clerico-fascistes, Gilles Baril, étudiant de quatrième année, serait l'ennemi numéro un du retour de l'Université de Moncton au style d'organisation du collège classique. Le communiqué, intercepté par un des journalistes du FRONT déclare que, "La philosophie connue sous le nom de barilisme risque de réduire la fibre normale de la population étudiante de l'Université à un point intolérable." Le communiqué continue pour dire, "Gilles Baril et sa philosophie constituent le plus grand défi à notre organisation depuis la fondation de la Société en 1978."

Le barilisme est une philosophie qui place une grande importance sur la libération de la personne par la libération sexuelle, le délire et la créativité. D'après cette nouvelle philosophie, la première à être développée à l'Université de Moncton, l'Institution représente le plus grand danger à l'essence de l'Homme depuis la bourgeoisie de la société occidentale. Baril incite tous à rompre avec la routine monotone de l'existence universitaire. Le barilisme propose aussi la ridiculisation de toute la structure bureaucratique dans un effort de faire "pouvoir" l'Institution de l'Intérieur.

Les clérico-fascistes sont d'accord, d'après le commu-

qué, que "Le barilisme risque de mener l'Université à un point où le diable aurait pleine liberté avec la jeunesse universitaire." L'auteur du communiqué, dont l'identité n'est pas encore connue, continue à dire que, "Toute l'énergie de notre organisation doit être immobilisée pour contrer les effets du barilisme. Même si Baril lui-même termine ses études à Moncton cette année, son influence sera encore ici pour quelques années. Son discours semble avoir une influence magique sur les étudiants, surtout les plus jeunes. Oui, Gilles Baril risque de plonger l'Université sous un nuage diabolique qui pourrait durer longtemps."

Contacté au sujet des Clerico-fascistes, M. Baril n'avait qu'un commentaire: "Les clérico-fascistes? Ce n'est que du lala."

l'Ecole de droit

de l'Université de Moncton

L'Ecole de droit commun de l'Université de Moncton a pour mission de préparer des juristes pouvant dispenser des services légaux aux francophones hors-Québec et à leurs gouvernements.

La présence de ces diplômés aux plus hauts échelons de l'administration de l'Etat permettra, nous l'espérons, une meilleure compréhension des aspirations des francophones et des politiques mieux appropriées à leurs besoins; leur participation à l'administration de la justice permettra, enfin, d'offrir aux nôtres des services légaux en langue française.

Pour que le travail de notre École soit couronné de succès, il faut non seulement que l'étudiant devienne un excellent juriste, mais encore qu'il lutte pour que les siens puissent vivre pleinement leur culture et ce, sur une base d'égalité totale.

La fierté d'être de langue et de culture française est la seule raison d'être d'une École comme la nôtre.

René J. Pénard
Avocat
Doyen



Seule Ecole de Droit de langue française au Canada.



Historique de la faculté

Dès avril 1975, le Conseil des Gouverneurs de l'Université de Moncton mandatait l'administration d'entreprendre les démarches en vue de la création d'une Faculté de droit de Common Law de langue française.

Lors d'une rencontre tenue les 13 et 14 juin 1977, le Conseil des premiers Ministres des provinces maritimes acceptait la création de cette Faculté. Elle serait établie sur le Campus de l'Université de Moncton, seule université canadienne, hors Québec, entièrement francophone.

Jusqu'alors les Acadiens devaient suivre leur formation juridique aux universités unilingues anglaises de Fredericton et Halifax. Déjà, cependant, quelques cours de droit étaient dispensés à U.N.B. en français, grâce à un octroi de la Fondation Donner, mais les jeunes Acadiens devaient vivre dans un environnement culturel étranger, ce qui pouvait les amener à une certaine aléation.

Quant aux autres canadiens-français, hors-Québec, ils devaient poursuivre leurs études juridiques en anglais, sauf pour

quelques rares cours dispensés en français dans les facultés d'Ottawa, Windsor et Osgoode Hall.

Le Campus de l'Université de Moncton semblait le seul où l'on pouvait établir une telle faculté.

En effet, une certaine concentration territoriale donne à la minorité française du Nouveau-Brunswick une vitalité culturelle qui est plus forte que celle des autres groupes francophones hors-Québec.

L'Université de Moncton n'est pas bilingue, mais bien francophone, ce qui permet de créer un climat d'homogénéité culturelle propre au développement du français. Enfin, le Nouveau-Brunswick, grâce à sa loi sur les langues officielles, est une province bilingue, sinon en fait, du moins en droit.

Campus moderne, comprenant ses facultés des Arts, Administration, Sciences, Éducation et les Écoles des Sciences domestiques et Sciences infirmières, pourvu d'une bibliothèque centrale et d'un équipement sportif des plus développés, Moncton avait la suprastructure nécessaire à la création d'une faculté de droit. De plus, on pouvait

être assuré que l'étudiant francophone n'y serait pas happé par un milieu exclusivement anglais.

Un coordonnateur à l'implantation, Me Fernand Landry, fut nommé; se joignirent à lui, vers le mois de février 1978, le professeur James Lockyer et Madame Simone Clermont, responsable de la bibliothèque. En mars 1978, le doyen-fondateur, Me Pierre Patenaude, de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke était choisi et le premier juillet de cette année, les professeurs Michel Bastarache, John Manwaring et Donald Poirier se joignirent à l'équipe. Lorsque son plein développement sera atteint, la Faculté comptera une quinzaine de professeurs à plein temps.

Dès septembre, de la même année, trente et un étudiants étaient admis dont trois du Manitoba, deux de Terre-Neuve et un de chacune des provinces suivantes: Ontario, Nouvelle-Écosse et Alberta. Les autres étudiants sont du Nouveau-Brunswick.

L'originalité de la faculté

Il est évident que, puisque le rôle essentiel de la Faculté est de former des juristes du Common Law pouvant desservir la communauté francophone hors-Québec, nous devons créer une institution qui répondait aux besoins de cette communauté.

C'est dans cette optique qu'une certaine insistance est mise sur la création de cours optionnels traitant de sujets tels que: le droit et la pauvreté, le droit des minorités, le droit des coopératives, etc.

Cette orientation donne à notre Faculté un rôle social approprié aux besoins des francophones hors-Québec en permettant à l'étudiant de se spécialiser dans des domaines essentiels au développement économique (droit commercial, des compagnies, fiscal, coopératives...) ou au développement social (droit de la famille, droit et pauvreté, droit des minorités, droit des coopératives, droit des collectivités locales).

En outre, il devenait essentiel de préparer des instruments pédagogiques pour l'enseignement de la Common Law en langue française. On peut avoir recours aux volumes publiés au Québec pour tout le domaine du droit public, mais, dans le domaine du droit privé, la Faculté devait innover. C'est pourquoi, dans un premier temps, elle prit à sa charge le salaire d'un traducteur, Monsieur Melvin McLaughlin, qui assiste les professeurs de Biens, Contrats et Délits dans la préparation de leurs cours et traduit quelques documents essentiels à ces enseignements. Grâce à un octroi de \$117.500 de la fondation canadienne Donner, un traducteur juridique prépare une banque de terminologie et une série de recueils d'arrêts en matière de Biens et de Contrats. Enfin, le Conseil canadien de la documentation juridique a accordé \$20.000 pour la traduction de procédures et formulaires essentiels à la pratique de la Common

Law.

L'enseignement de la Common Law en langue française n'est pas nécessairement une expérience révolutionnaire, le Québec est soumis à un droit public anglais, seul le droit privé étant d'inspiration française. Les facultés de droit du Québec ont donc toujours enseigné un droit public de Common Law et formé des juristes qui s'illustrèrent dans ce domaine soit comme magistrats, professeurs de droit, législateurs ou avocats en pratique active. On conçoit mal que ce qui fut possible en droit public ne le soit pas en droit privé.

Il ne faudrait pas, cependant, tomber dans l'erreur que certains font quelquefois et penser que les étudiants feront leurs études juridiques en se servant uniquement de textes en langue française. 80% des volumes en bibliothèque sont en langue anglaise et plus de 50% des lectures obligatoires le sont. En effet, le droit de Common Law

est ancré dans la langue anglaise; les matériaux utilisés en langue française ne suffisent jamais en eux-mêmes. Le droit évolue constamment et seule la lecture de la jurisprudence de Grande-Bretagne, du Canada et des anciennes colonies de l'Angleterre peut nous permettre de connaître l'état actuel du droit. C'est pourquoi, la Faculté exige de ses étudiants une bonne connaissance de l'anglais.

La Faculté de droit de Moncton a pour mission de préparer des juristes pouvant dispenser des services légaux aux francophones hors-Québec et à leurs gouvernements.

La présence de ces diplômés aux plus hauts échelons de l'administration de l'État permettra, nous l'espérons, une meilleure compréhension des aspirations des francophones et des politiques mieux appropriées à leurs besoins; leur participation à l'administration de la justice permettra, enfin, d'offrir

aux nôtres des services légaux en langue française.

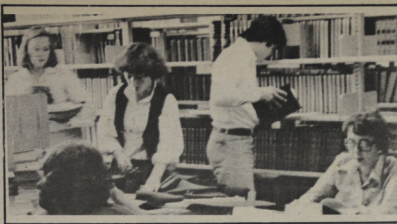
La fierté d'être de langue et de culture française est la seule raison d'être d'une Faculté comme la nôtre.

Les facilités matérielles

La Faculté occupe actuellement un tiers de la Résidence Sainte-Croix, le sous-sol étant réservé à une bibliothèque pouvant contenir environ 60.000 volumes et 80 places assises.

Le rez-de-chaussée loge huit suites pour professeurs, le secrétaire général, le salon des professeurs, d'un côté; de l'autre, le salon des étudiants, le bureau de leur association et un casse-croûte. Au premier plancher, on trouve six suites, le centre de traduction et de terminologie juridique, deux salles de cours, une salle de séminaire et le tribunal-école. En 1982, la Faculté occupera la totalité de l'immeuble.





l'Enseignement

L'enseignement, les discussions en classe, les travaux et examens sont faits en langue française. D'ailleurs, une enquête-maison a permis de découvrir que dix-huit(8) étudiants choisissent notre faculté à cause de cette appartenance linguistique, trois(3) à cause de son emplacement et deux(2) pour d'autres motifs (enquête écrite tenue le 12 décembre 1978, vingt-trois(23) étudiants y répondirent). Parmi ces étudiants, il semble que seize(16) n'avaient pas fait application à une autre faculté de langue anglaise, et quatre(4) seraient allés étudier le droit civil au Québec et la faculté de Moncton n'avait pas existé.

Depuis plus de cent ans, l'enseignement du droit public de Common Law est dispensé en langue française au Québec. Ainsi, il n'y a pas de difficultés majeures à enseigner en français des matières telles que le droit constitutionnel (ouvrage de base: Herbert Mac, *Les grands arrêts de la jurisprudence constitutionnelle au Canada*, P.U.M. 1974, 701p.), *Le droit criminel* (ouvrages de base: Fortin et Viau, *droit pénal général*, Themis, 1978, 618p. Mewett and Manning, *Criminal Law*, Butterworths, 1978, 577p.), le droit international public (ouvrage de base: Lebel, Woehrling, Rigaldies, *Droit international public*, ed. Themis, 1977, 708p.), le droit administratif canadien (ouvrages fondamentaux: Dussault, *Traité de droit administratif*, 2 tomes, P.U.L., 1974, 2013 pages, Pépinière et Ouellette, *Précis de contentieux administratif*, Cours Themis, 1977, 412p.), le droit fiscal, le droit des compagnies etc.. Bref, pour tout le secteur tombant sous juridiction fédérale, la Faculté n'aura pas de difficultés majeures.

C'est dans le domaine du droit privé que la Faculté doit innover. Déjà les professeurs ont accompli un travail important en ce domaine (réf. annexes 1, 2 et 3 contenant les rapports des professeurs de droit privé). C'est surtout dans le domaine du droit des biens qu'un effort majeur de traduction a été fait. Le professeur Michel Bastarache a accompli un travail

remarquable et dès le début de l'année académique professeurs et étudiants disposaient d'un vocabulaire de base et de textes en langue française sur les principes généraux du droit des biens réels. Dès l'an prochain, un volume sera publié en français pour aider à l'enseignement de ce cours. L'octroi de \$117,500 de la fondation canadienne Donner nous permettra d'accélérer ce travail.

Le droit des délits ne présentait pas un défi aussi considérable: déjà il avait été enseigné en français à l'Université du Nouveau-Brunswick (1976-77) et à la section de Common Law de l'Université d'Ottawa. Néanmoins, un travail important fut accompli par le professeur Poirier qui réussit à préparer de nombreux instruments pédagogiques en langue française (plan détaillé d'environ 80 pages, supplément pédagogique d'environ 500 pages etc..)

Le troisième cours de droit privé dispensé aux étudiants de première année portait sur le droit des contrats. Le professeur MacFarlane, ayant acquis une parfaite maîtrise de la langue française, fit traduire quelques causes importantes et nous assure de la possibilité d'étudier ce droit en français.

Enfin, un cours de méthodologie du droit fut donné au début du semestre par un professeur invité, Monsieur Claude Emmanuelli. Celui-ci avait déjà préparé un document de travail de 344 pages et un syllabus de 10 pages et il se peut que ce texte fasse l'objet d'une publication dès cette année.

Bref, le défi que durent affronter les professeurs de droit privé était, en fait, semblable à celui des professeurs de droit public du Québec jadis: préparer des instruments pédagogiques en langue française et enseigner en français des matières pour lesquelles la quasi-totalité des écrits sont en anglais.

Nul ne pourrait aujourd'hui contester la possibilité d'enseigner le droit public de Common Law en français; il nous semble avoir prouvé qu'avec beaucoup de travail le même résultat peut être atteint en droit privé.



La bibliothèque

Une bibliothèque pouvant contenir 60,000 volumes et comptant quatre-vingt places assises se trouve au sous-sol de l'immeuble.

Le 19 avril 1978, deux commis (contractuels), une bibliothécaire et Madame Simonne Clermont, la responsable, aménageaient les nouveaux locaux de la bibliothèque de droit. Un catalogueur, une secrétaire et un autre commis s'ajoutaient à l'équipe le 1^{er} mai.

La première tâche fut de débarrasser les quelque mille

boîtes de livres qui se trouvaient à la bibliothèque. Un mois après leur arrivée, toutes les boîtes avaient été vidées et les volumes placés sur les rayons.

Le 19 janvier 1979, trente-deux mille trois cent vingt-deux (32,322) volumes se trouvaient en bibliothèque. Ce relevé ne comprend pas les numéros courants des périodiques ou des rapports judiciaires. Seuls les volumes reliés ou brochés figurent dans ce chiffre. A ce total s'ajoute quelque 3,000 vo-

lumes que nous avons sur microfiches et approximativement 1,500 documents pré-contédatés des gouvernements provinciaux qui sont reproduits sur 236 micro-films. La bibliothèque de droit est abonnée à 390 périodiques et publications sérieuses, dont 75 en langue française.

Notre fichier de commandes en cours indique que 3,959 volumes sont commandés.

Le tableau ci-joint représente l'état actuel de la collection de la bibliothèque de droit.

STATISTIQUES DES VOLUMES EN BIBLIOTHÈQUE
ET DES COMMANDES EN COURS
AU 19 JANVIER 1979

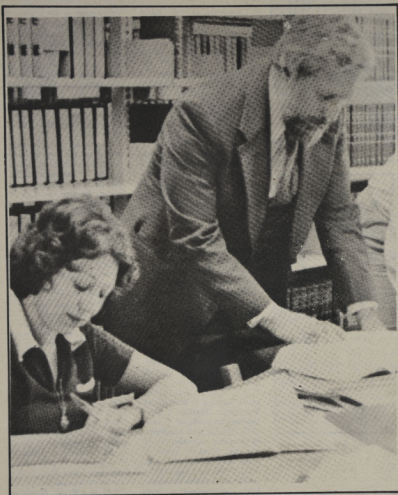
	Rapports				TOTAL	Microformes
	Monographies	judic.	Périodiques	Statuts		
Franc.	1870	509	535	588	716	4218
Angl.	6111	15217	4733	1390	653	28104
TOTAL	7981	15726	5268	1978	1369	32322

Franc.	626	24	246		896	
Angl.	958	1437	646	22	3063	
TOTAL	1584	1461	892	22	3959	

Volumes
en bibliothèque

Commandes
en cours





Le Centre de Traduction

Ce Centre sera, dès avril 1979, sous la direction d'un avocat, membre du Barreau du Nouveau-Brunswick. Il sera assisté de Monsieur Melvin McLaughlin, traducteur, jadis à l'emploi du gouvernement fédéral et au service de l'École de droit depuis septembre 1978. Dans un premier temps, le Centre prépare, avec les deux professeurs chargés du cours des Biens (Me Michel Bastarache et Me John Manwaring) un recueil de textes fondamentaux et un volume explicatif. Puis, l'année prochaine, avec les professeurs de procédure et la coopération des Ministères de la Justice du Nouveau-Brunswick et du Canada, il verra à préparer un formulaire contenant les principales procédures en langue française; ce sera un outil essentiel à tout avocat qui sera appelé à plaider en français et aux étudiants pour leurs cours de procédure. Enfin, nous entreprendrons la préparation de manuels sur les matières suivantes:

(1) les contrats

(2) le droit familial (avec l'aide du professeur Donald Poirier)
(3) les "trusts", etc...

Le tout deviendra une collection unique au monde, qui permettra l'étude de la Common Law, dans le cadre des cours de droit comparé, dans toutes les facultés de droit de langue française au monde et la pratique du droit en langue française dans les provinces de Common Law où le nombre de francophones le permet. La fondation Donner du Canada contribue une somme de \$117,500 à ce projet, le salaire du traducteur. De plus, le Conseil canadien d'information juridique a versé une somme de \$20,000 pour permettre la préparation d'un volume de procédure en langue française.

Jusqu'à présent, cependant, le traducteur s'est surtout attaqué au dépouillement d'ouvrages de droit comparé afin d'en ressortir les équivalents anglais et français. Il a de plus traduit un texte de certaines règles du

droit des Biens qui, ajouté à une introduction à ce cours et à d'autres notes explicatives préparées par le professeur, servira de document de base pour initier les étudiants à la terminologie française du droit des Biens. Un lexique des principaux termes anglais-français et français-anglais accompagnera ce document de travail.

De plus, il a pris contact avec différents organismes et ministères gouvernementaux afin d'obtenir des documents juridiques bilingues ou d'autres services comme l'autorisation d'utiliser le terminal du Bureau des traductions, section Moncton, du Secrétariat d'Etat afin de profiter des données de leur Banque de terminologie. Il consacre également de nombreuses heures à d'autres projets à long terme tel la mise sur pied d'un fichier terminologique dans les deux langues, la traduction de manuels ou de parties de manuels, etc...



Les Professeurs

Pour l'année 1978-1979, cinq postes de professeurs étaient prévus. Les professeurs à plein temps sont:

Me Pierre Patenaude, doyen B.A. (Montréal), L.L.L. (Montréal), D.E.S. (Montréal) Membre du Barreau du Québec

Me Michel Bastarache B.A. (Moncton), L.L.L. (Montréal), L.L.B. (Ottawa), D.E.S. (Nice)

Me James Lockyer C.D., B.A. (Mount Allison), L.L.B. (U.N.B.), L.L.M. (London) Membre du Barreau du Nouveau-Brunswick

Me John Manwaring B.A. (McGill), L.L.B. (Toronto), En rédaction de thèse de maîtrise (Osgoode)

Me Donald Poirier B.A. (Montréal), M.A. (Moncton), L.L.B. (U.N.B.), En rédaction de thèse de maîtrise (McGill) Membre du Barreau du Nouveau-Brunswick

L'an prochain, six autres postes seront octroyés à la Faculté. Déjà trois de ces nouveaux professeurs ont signé leur contrat. Il s'agit de:

Me André Lareau D.E.C., L.L.L. (Sherbrooke) En rédaction de thèse de maîtrise (Osgoode)

Me André Brais D.E.C. (Montréal) L.L.L. (Montréal) LL.M. (Montréal)

Me John H. Crabb B.A. (Michigan), J.D. (Harvard), M.A. (Detroit), LL.M. (New York)

Pour compléter l'équipe, les

professeurs invités suivants dispensent des cours à l'École:

Me Claude Emmanuelli Professeur de droit à l'Université de Sherbrooke. Licence en droit (Nice), LL.M. (Toronto), LL.M. (N.Y.U.), D.J. (Toronto)

Me Fernand Landry B.A. (Moncton), B.Sc. (Ottawa), L.L.B. (U.N.B.), LL.M. (Harvard), Membre du Barreau du Nouveau-Brunswick

Me Ernest Drapau B.A. (Moncton), LL.B. (U.N.B.), Membre du Barreau du Nouveau-Brunswick

Me Jean-Claude Angers B.A. (Edmonton), B.C.L. (U.N.B.), Membre du Barreau du Nouveau-Brunswick

Me Joseph Roach Professeur de droit à l'Université d'Ottawa, B.A. (S.C.), B.Ed. (N.B.), LL.B. Membre du Barreau de l'Ontario

Me Alfred Landry, Conseiller de la Reine B.A. (St-Joseph), B. Comm. (Ottawa), B.A. en jurisprudence (Oxford), M.A. en jurisprudence (Oxford), Membre du Barreau du Nouveau-Brunswick

Me Alexandre Deschênes B.A. (Ottawa), B.C.L. (U.N.B.), Membre du Barreau du Nouveau-Brunswick

Juge Guy Richard B.A. (St-Joseph), B.C.L. (U.N.B.), Membre du Barreau du Nouveau-Brunswick, Juge à la Cour d'Appel du Nouveau-Brunswick

supplément du FRONT
le seul hebdomadaire des
étudiants de l'Université
de l'Acadie à Moncton.
8e année, no. 49 (1979)

"L'appel venu du ciel"

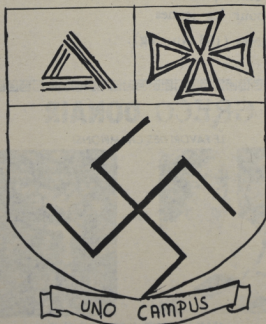
Au début je ne les connaissais pas: ils étaient ceux de la petite-enf.
Un jour ils devinrent réels,
des visages et des noms propres
Depuis lors ils font partie de mes cauchemars.
Via-Étudiante et la F.E.U.M.;
jamais je ne pourrais les séparer.
Je les rencontre ensemble;
Dans mon cœur et sur ma route;
A la "Maison" et au quatrième;
Chez le Recteur et chez Ross;
A la jonction de la ligne du tracé,
et la ligne du chômage.
Personne n'est devenu missionnaire;
nous sommes tous devenus mercenaires.
Sans ce double appel,
personne n'y peut rien.
Sans accueillir Nadeau,
et répondre chaque jour,
je ne suis rien.
Voici, je viens O Gilles Nadeau,
pour faire ta volonté.

Tout a commencé par un appel.
Le regard de Cadieux sur moi;
Son Nadeau s'est introduit dans mon cœur;
Un poète s'est ouvert.
Un jour, le mouvement de révolution devint plus perceptible.
Nadeau est là;
Il me séduisit
avec discours et salaire.
Il m'invitait à aventurer mon âme:
"Viens..."
Un risque? Une perte?
Mais c'est certain.
Une voix semblait parler;
Une voix d'electoral s'ouvrait
devant mes yeux.
Et j'ai fait les premiers pas.
Il y eut aussi l'appel des anarchistes. Je suis seul à savoir comment fort il me parvint.
De quels hommes il s'agissait,
je le savais à peine.

Confessions d'un nouveau Secrétaire-général



Tous ensemble pour un campus plus chrétien.



Les armoiries de la Société des Clérico-fascistes. Portant au coin supérieur droite du bouclier le sigle de l'Assomption, il représente la voie éclairée de la Sainte-Mère, l'Eglise et de l'oligarchie scadienne. Le coin supérieur gauche porte la croix de Malte pour symboliser l'esprit de lutte pour la charité chrétienne. Dans la balance du bouclier, on retrouve la croix gammée signe des extrêmes auxquels les membres de la société peuvent aller dans leur lutte. La devise "Uno campus" représente l'un des buts de la SCF, soit la fermeture des Centres universitaires de Shippagan et d'Edmundston.

La secte cléricale du campus de Moncton n'a pas fini de faire parler d'elle.
Qui fait partie au juste de cette secte? Anciens curés et vieilles sœurs détroqués, et sans aucun doute d'autres personnes dont les noms vous font penser à des crucifix ou à des confessionnaux; de toute façon, je laisse vos imaginations sombrer dans cette encoignure interrogative de cette formation clérico-fasciste. Présidée par la vieille fille de la résidence Lefebvre, cette secte, comme vous avez pu le constater, sent l'eau bénite. Elle répand d'ailleurs ce liquide sacro-saint sur tout le campus, qui dégage d'ailleurs une odeur très, très castrante.
Un fait important à noter, la présence exhibitionniste de Leonard C. Jones au sein de cette secte, agitera sans aucun

doute, citos et pénis de ce monde ecclésiastique bien connu. En conclusion, face à ses révélations stupéfiantes, nous pouvons dire que la secte compte des membres encore plus grandioses, sans oublier beaucoup d'étudiants qui semblent se voir à merveille dans ce monde cléricale, qui pénètre de plus en plus profondément notre société de tous les jours. Les clérico-érections à la base de leur système de valeurs démontrent vraisemblablement le symbole marqué du puritanisme religieux qui dirige notre université et notre société.
NDLR: L'article reproduit ci-haut nous a été soumis par un nouveau initié au barilisme. Nous l'avons publié dans le but de familiariser nos lecteurs d'avantage avec le barilisme, vu le peu de commentaires, de Baril lui-même.

DU NOUVEAU À LA PETITE CAF

Spécial midi
(repas chrétien)

- * SERVI DE 11 H.30 AM. À 13 H.30
DU LUNDI AU JEUDI
- * NE S'APPLIQUE PAS AUX RÉSIDENTS
- * PAS DE SUBSTITUTS

plat principal
légume 5 pomme de terre
jello ou pouding
breuvage 7 oz **\$1.99**

CETTE ACTIVITE SE SITUE DANS LE CADRE DE L'ANNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANT



O.M.E.P. -MONCTON et o.m.e.p. ETUDIANTE,
présentent un dessin animé en couleur pour les jeunes
Où: A l'architecte des Sciences Infirmières (163 Nursing).
Quand: Samedi le 31 mars
Dimanche le 1er avril

**CONCOURS
D'EXPRESSION
ORALE**
patronné par
**L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DE L'U.M**
L'ABPUM

Le lundi 9 avril à 8 heures trente

Faculté des Arts - Amphithéâtre 114

- 1er prix - \$100.00
- 2e prix - \$60.00
- 3e prix - \$40.00

Durée de l'exposé: Huit à dix minutes
sujet au choix

Pour renseignements et bulletins d'inscription,
d'adresser au Secréariat des Arts

Réservé aux étudiants du Centre Universitaire de
Moncton.

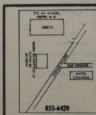
GRECO DONAIR

LE FAVORI DES CHAMPIONS!



JEAN LEBLANC, MONCTON, N.-B.
M. CANADA (POIDS LÉGER)

**M. CANADA PRÉFÈRE LES GRECO
DONAIRS. ET VOUS?**



**221 MOUNTAIN ROAD,
MONCTON
389-9460**

**979 MOUNTAIN ROAD,
MONCTON
384-8881**

**207, RUE KING,
BATHURST
548-4283**

**TRACADIE
395-5700**

"LA CUISINE DE DEMAIN AUJOURD'HUI"

Ciné-campus

ACTES DE
MARUSIA

Les acteurs
dans
le film
réalisé



Mars 27-28-29 mar. mer. jeu.

ACTES DE MARUSIA de Miguel LITTIN
Mexique, 1975, 111 min. Drame social.

Int.: Gian Maria VOLONTE, Diana BRACHO, Claudio OBREGON

En 1907, au Chili, les habitants d'un village situé près d'une mine de salpêtre découvrent le corps d'un ingénieur assassiné. L'une des mineurs est vite arrêtée et exécutée sommairement. Pour le venger, un des amis égorgé un soldat. A partir de là les rapports s'enveniment entre les ouvriers et les autorités. A des mesures de répression répondent des attentats à la dynamite jusqu'à ce que l'armée investisse le village et fusille une bonne partie des mineurs.

Se basant sur un tradition orale, le réalisateur chilien en exil Miguel Littin a voulu proposer une vision dramatique et quasi épique de l'origine des conflits sociaux dans son pays. Il a réalisé une fresque puissante où l'individu s'efface au profit des mouvements de masse. La violence se présente dans une sorte de ballet anglant où l'emphase devient une figure de style efficace. Les interprètes, avec en tête un Volonté bien utilisé, se plient avec conviction à cette mise en scène passionnée.

Ce film mettement orienté dénonce avec force l'injustice sociale et prône la lutte ouvrière.

"ANNIE
HALL"Mars 30-31-1er avril ven. dim. dim.
ANNIE HALL de Woody ALLEN
Etats-Unis, 1977, 99 min. Comédie

Int.: Woody ALLEN, Diane KEATON, Tony ROBERTS, Carol KANE et Paul SIMON.

Alvy Singer est un comédien vedette de la télévision. Vétéran de deux divorces, il s'prend d'une apprentie-chanteuse. Anusurviennent bientôt entre eux causés tant par leur différence à se séparer et à poursuivre leur carrière chacun de son côté d'origine que par leur ambition personnelle. Ils en viennent à se séparer et entament avec elle une liaison. Des désaccords même si certains liens d'affection continuent à les unir.

Nourrie d'éléments autobiographiques, cette comédie de Woody Allen manifeste une nouvelle maturation du talent particulier de l'auteur. La mise en scène découle d'un esprit inventif et, même si l'humour verbal domine, diverses scènes attestent les dispositions du comédien à utiliser les ressources du cinéma. Les protagonistes réussissent ce tour de force d'être à la fois drôles et touchants.

CACHARIOT DE

4

PRIX DE
L'ACADEMIEMEILLEUR
DE L'ANNEEMEILLEURE ACTRICE
MEILLEUR SCENARIO
MEILLEUR DIRECTEUR

WOODY
ALLEN
DIANE
KEATON
TONY
ROBERTS
CAROL
KANE
PAUL
SIMON



La Panterne

415 ELMWOOD

Vous offre -

10% de rabais sur les repas du midi sur présentation de la carte universitaire

Valable les lundi, mardi et mercredi (les repas seulement)

Un prêt sur mesure
pour le futur
professionnel

La Banque Provinciale offre des plans d'aide financière plus adaptés que jamais aux besoins spécifiques des futurs professionnels: étudiants ou finissants. Ces prêts sur mesure vous sont offerts à des taux d'intérêts fort avantageux et les modalités de remboursement sont des plus souples. Plus spécifiquement la Banque Provinciale a préparé des plans pour ceux qui s'établissent en pratique privée à la suite de leurs études en médecine, optométrie, pharmacologie, médecine dentaire, médecine vétérinaire, sciences comptables.

moi,
je me cultive
sans souci

De même, si vous êtes d'une autre faculté, votre demande de prêt fera l'objet d'une attention toute aussi particulière. Alors, cultivez-vous sans souci financier grâce à la Banque Provinciale et... venez faire un tour. On vous proposera un plan d'aide financière conçu sur mesure et un T-Shirt de conception fantaisiste... également à votre mesure.

C'est pour tout le monde.



banque provinciale

BPI-P-E-1

La maternelle-laboratoire "La Colombe" déploie ses ailes pour la troisième fois

Depuis l'automne '77 et pour la troisième fois, la maternelle-laboratoire "La Colombe" ouvre ses portes à 40 enfants de Moncton et des environs afin de leur faire profiter d'une expérience enrichissante et unique en son genre, tout en permettant aux étudiantes en éducation préscolaire-élémentaire leur cycle d'y faire leur stage de quatre mois. La maternelle-laboratoire, située à la Faculté des sciences de l'éducation du Centre universitaire de Moncton, est heureuse d'accueillir les enfants âgés entre quatre et six ans ainsi que leurs parents. Depuis le mois de janvier '79 et ce jusqu'à la fin du mois d'avril, "La Colombe" permet à 11 stagiaires de la quatrième année de faire leur stage en enseignement pratique; avec l'aide et les conseils de la directrice du projet et de deux conseillères en apprentissage, les étudiants organisent la maternelle et voient, en équipe, à son bon fonctionnement.

La philosophie de la maternelle "La Colombe" est telle que les enfants vivent des expériences avec du matériel approprié à leur développement. Ils font la connaissance de d'autres enfants et apprennent ainsi à vivre leur vie d'enfant, à jouer, à travailler, à ranger, à partager, à aimer, à respecter; les éducatrices apportent des connaissances de base aux enfants, tout en respectant le développement de chacun ainsi que leurs besoins particuliers. La maternelle est divisée en neuf centres d'apprentissage, neuf coins, chacun ayant l'équipement nécessaire permettant aux enfants de découvrir le plus de choses possibles, tout en jouant. Les centres sont les suivants: lecture, sciences, chambre et cuisine, musique, blocs, établi, arts, manipulation ainsi que le centre du rassemblement au centre de la classe. Il y a également le centre d'accueil où

chaque enfant a son panier pour y ranger ses effets personnels, un bac à eau et un grimpereau.

Qu'est-ce qu'un enfant peut bien faire durant deux heures et demie dans une classe aménagée de cette façon? Contrairement aux classes traditionnelles où l'on exige le silence, bien souvent, et où les mouvements sont limités, à la maternelle "La Colombe" les enfants sont libres de fréquenter les centres qu'ils veulent, sont encouragés à socialiser avec les autres enfants; il y a toutefois certaines exigences à la maternelle pour assurer le bon fonctionnement dans la classe et la sécurité des enfants: on parle français dans la maternelle, on marche à l'intérieur de la classe, on range nos jouets après s'en être servis, on partage avec nos amis et on respecte les choses d'autrui.

Un groupe d'enfants vient à la maternelle l'avant-midi et l'autre groupe l'après-midi. Lorsque les stagiaires sont en classe le matin, celles-ci se rencontrent l'après-midi pour dis-

cuter de la journée, des objections pour les enfants et des activités à faire le lendemain. Les enfants fréquentent la maternelle du lundi au vendredi et vont se baigner à la piscine du C.E.P.S. (le Centre de l'éducation physique et des loisirs) une fois par semaine.

Une journée typique à la maternelle se passe comme suit:

l'accueil des enfants: les éducatrices accueillent les enfants et leurs parents, discutent avec eux lorsqu'ils arrivent, **jeux libres:** les enfants jouent dans le centre qu'ils choisissent et rangent les objets à leur place respective avant de changer d'activité ou de centre, **rassemblement:** à l'aide d'une petite chanson pour inciter les enfants à nettoyer la classe, tous rangent les objets à leur place et on y met de l'ordre.

rassemblement: avec une autre chanson, on invite tous les enfants à se joindre au centre de la classe afin d'y faire une activité de groupe. **activité dirigée:** c'est l'activité de groupe animée par l'édu-

catrice et qui demande la participation de tous les enfants intéressés: histoire, expression corporelle, danse, mime, préparation de la collation, chants, peinture aux doigts, etc., **sieste:** un repos de quelques minutes fait énormément de bien aux enfants et aux éducatrices; tous ont la chance de se reposer pour bien terminer leur journée.

lavage des mains: on se lave les mains avant de manger la collation, **collation:** elle comprend des aliments bons pour la santé et très variés pour développer de bonnes habitudes alimentaires chez les jeunes.

brassage des dents: à la fin de la collation, on se brosse les dents pour encourager la bonne habitude après chaque repas. **habillage:** on s'habille pour aller jouer dehors avant l'arrivée des parents.

nourrir, nettoyer des lapins: à la fin de la journée, les enfants donnent la nourriture et l'eau aux lapins et font le nettoyage de la cage.

À la fin de sa demi-journée à la maternelle, l'enfant a eu la chance de faire plusieurs activités; il s'en va chez lui peut-être fatigué mais heureux! Les éducatrices profitent de chaque situation où elles peuvent intervenir d'une manière positive au développement total de l'enfant, que ce soit au point de vue intellectuel, physique, social et émotif. Tous en jouant avec les enfants, en riant avec eux, en vivant avec eux, l'éducatrice est toujours consciente des besoins propres à chaque enfant et respecte le niveau de développement de chacun.

À la maternelle-laboratoire "La Colombe", les enfants vivent, sont heureux, découverts par le jeu, par les activités dirigées, par les sorties à l'extérieur (exemples: visite du campus, de la cathédrale, de la nature, du bureau de poste, etc.). L'équipe de "La Colombe" est heureuse de travailler avec les enfants et leurs parents et invite tous les intéressés à venir visiter la maternelle ou à observer le déroulement d'une journée, de la salle d'observation. On a également des enregistrements magnéto-copiques (vidéo) des activités des enfants, de ce qui se passe en classe.

Pour tous commentaires, questions ou suggestions, vous pouvez écrire à: Maternelle-laboratoire "La Colombe" Faculté des sciences de l'éducation Centre universitaire de Moncton Moncton, Nouveau-Brunswick E1A 3E9 téléphone: 858-4396 ou encore vous rendre à la Faculté des sciences de l'éducation rencontrer les stagiaires et les enfants. Tous sont les bienvenus!

Denise Roussel
Éducatrice stagiaire de
"La Colombe"



LE DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE
VOUS INVITE A SA PROCHAINE
CONFERENCE PAUSE-CAFE

LE MERCREDI, 28 MARS
A 3h30 p.m.
SALON BLEU - 227 TAILLON

THEME: EPIDEMIOLOGIE DU SUICIDE
CONFERENCIER: Jean-Louis Campagna, Ph. D
Université Laval

Gala Aquatique
où: Piscine Jeanne Lévesque
heure: 13h30 à 15h [enfants]
19h30 à 21h30 [étudiants et
admission: gratuite adultes]

Deux Programmes
- plongée sous-marine
- sécurité aquatique
- water-polo

- différents jeux
- jeux aquatiques
- nage synchronisée
- plongeon

Note:
après chaque représentation
il y aura un bain libre

Local 425
Edifice Tallon
Tel: 866-3042, 866-4163



Centre de
Main-d'œuvre
du Canada

HEURES DE BUREAU
8830 - 12310
18200 - 17700

Emplois

Liste des employeurs qui ont, à date, confirmé une visite de recrutement au Centre Universitaire de Moncton durant les prochaines semaines:

2, 3 avril LA CIE DE LA BAIE D'HUDSON

B.A.A. BSA

23 & 24 avril LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPESE ET DES ÎLES-DE LA MADELEINE
B. service social

West Saint John Community Hospital

Cet hôpital a des ouvertures pour les personnes qui vont obtenir un degré en Sciences infirmières. Présentez-vous au Centre de Main-d'œuvre sur campus pour autres détails.

AVIS AUX FINISSANTS [ES]

Le programme de mobilité de la Main-d'œuvre du Canada fournit une aide financière aux travailleurs pour leur permettre de chercher un emploi à l'extérieur ou se déplacer pour accepter un emploi. Pour être admissible à ce programme, les diplômés universitaires doivent avoir terminé leurs études et rencontrer les autres critères d'admissibilité au programme. Si vos termes vos études cette année et que vous déménagez à l'extérieur, vous êtes peut-être éligible aux subventions de mobilité. Veuillez vous présenter à notre bureau pour vous renseigner davantage sur les conditions d'admissibilité au programme de mobilité de la Main-d'œuvre du Canada.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Invitent les futurs professeurs à poser leur candidature pour des postes d'enseignement dans les programmes bilingues et les programmes d'immersion de la maternelle à la 9^e année pour l'année scolaire 1979-80.

Lunenburg Municipal School System recherche un professeur de musique au secondaire et 2 spécialistes en lecture au niveau élémentaire pour l'année scolaire 1979-80. De plus amples renseignements disponibles à notre bureau.

COLLEGE MATHIEU

Le collège Mathieu, de Gravelbourg, Saskatchewan, est à la recherche de personnel pour l'année scolaire 1979-80:

- professeurs de matières scolaires accréditées par la province de la Saskatchewan (surtout langues, histoire, sciences)

- orienteur à temps partiel (doit enseigner au moins 50% du temps)

- conseillers-surveillants pour résidences garçons-filles, co-responsable de la gérance des programmes culturels et sportifs et des loisirs.

Les formes de demande d'emploi des districts scolaires suivantes sont disponibles à notre bureau pour les personnes qui désirent faire application avec ces conseils scolaires:

- District scolaire No. 3 (Dalhousie, N.B.)
- District scolaire No. 8 & 9 (Newcastle, N.B.)
- District scolaire No. 11 & 12 (Richibouctou, N.B.)
- District scolaire No. 15 (Moncton, N.B.)
- District scolaire No. 20 (Saint-Jean, N.B.)
- District scolaire No. 25 (Oromocto, N.B.)
- District scolaire No. 28 & 29 (Woodstock, N.B.)
- Municipal School Board of the District of Gysborough (Gysborough, N.E.)
- Colchester-East Hants Amalgamated School Board (Truro, N.E.)
- Commission scolaire de Glace (Little Brook, N.E.)
- Kings County Amalgamated School Board (Kentville, N.E.)
- Town of Glace Bay (Glace Bay, N.E.)
- Dartmouth Public Schools (Dartmouth, N.E.)
- Northside-Victoria Amalgamated School Board (North Sydney, N.E.)
- Ecoles de Stellarton (Stellarton, N.E.)
- Commission scolaire d'Argyle (Tusket, Comté de Yarmouth, N.E.)

- Regional Administrative Unit No. 2 (Summerside, I.P.E.)
- Regional Administrative No. 4 (Montague, I.P.E.)
- Unité scolaire No. 5 (Abram-Village, I.P.E.)
- Simcoe County Board of Education (Barrie, Ontario)
- Conseil d'éducation de Carleton (Ottawa, Ontario)
- Halton Board of Education (Burlington, Ontario)
- Hamilton-Wentworth Roman Catholic Separate School Board (Hamilton, Ontario)
- Division scolaire de la Rivière Seine (Ste-Anne, Manitoba)
- Edmonton Public School Board (Edmonton, Alberta)

KATIMAVIK

Un programme de connaissance-action dirigé par un organisme indépendant à but non-lucratif et subventionné par le gouvernement fédéral offre présentement des emplois de coordonnateur et agent de groupe. Les intéressés doivent soumettre une application le plus tôt possible. Nous avons aussi à notre bureau du matériel d'information pour ceux et celles qui seraient intéressés à devenir "participants".

Un représentant des Forces Armées Canadiennes sera à notre bureau le premier jeudi de chaque mois. Les étudiants intéressés à discuter les possibilités de carrières avec les Forces Armées Canadiennes sont invités à venir rencontrer Capitaine Claude Guénard.

EMPLOIS D'ÉTÉ

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

La GRC aura 16 emplois à offrir au N.B. durant l'été 1979. Sont admissibles les étudiants en 1^{er} et 2^e année de droit; étudiants en 2^e et 3^e année de sociologie et de psychologie. Pour autres renseignements, s'adresser au Centre de Main-d'œuvre sur campus le plus tôt possible.

SAINT JOHN YWCA

Il y a diverses possibilités d'emploi avec cette société pour l'été incluant des postes de conseillers(ares), directeur (trice) de programmes, infirmiers(ares), et de plus amples renseignements et les formules d'application sont disponibles au Centre de Main-d'œuvre.

PARC NATIONAL KOUCHIBOUGAUC

Le Parc National Kouchibougauc aura jusqu'à 6 postes de préposés disponibles dans l'équipe de la section "Service d'accueil" pour l'été 1979. Les candidats choisis auront les connaissances et aptitudes suivantes:

- 1) Capable de s'exprimer en français et en anglais;
- 2) une bonne connaissance du territoire et potentiel récréatif du Parc National Kouchibougauc et ses environs;
- 3) de l'expérience et de l'intérêt démontrés pour les activités en plein air, tel le camping, le canotage, la marche en forêt, l'observation de la nature,
- 4) être résident(e) du comté de Kent et avoir 18 ans.

Les personnes embauchées seront affectées soit au kiosque d'entrée, soit au terrain de camping, soit au centre d'accueil. Les candidats travailleront pendant 3 mois à partir du début de juin. Les personnes intéressées doivent nous aviser cette semaine.

EDMONTON YWCA

Il y a 4 postes d'animateur de camp qui sont ouverts pour l'été prochain. Le salaire est de \$130 - \$160 par semaine et la date limite pour faire application est le 5 avril. Il y a aussi 1 poste de responsable de l'entretien, et 2 postes de directeur et directeur-adjoint de camps spéciaux. Autres détails et formules d'application sont disponibles à notre bureau.

L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA

Cette société offre 3 emplois d'été à des étudiants bilingues. Ces 3 postes de guide à leur centre d'information publique seront pour la durée de l'été. Le lieu de travail est à Glace Bay, N.E. Les intéressés peuvent obtenir plus de précisions à notre bureau. Les demandes d'emploi doivent être soumises le plus tôt possible.

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL - N.B.

Il y a 2 ouvertures pour l'été 1979 pour des étudiants en 3^e année d'administration. Excellente occasion d'acquies de l'expérience de travail. Le travail consistera à assister les vérificateurs. Date limite pour soumettre sa demande est le 31 mars, 1979.

Pas d'intermédiaire

Avec la Compagnie d'assurances générales Bar-B-Q, vous obtenez des prix très concurrentiels parce qu'il n'y a pas d'intermédiaire, en plus de profiter de facilités de paiement.

Vous faites affaires directement avec nous! C'est aussi un avantage qui permet de régler plus rapidement vos réclamations et de vous offrir un meilleur service.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES

169, rue Champlain
Dieppe (New Brunswick)
EIA 1N9
(506) 382-5944

ÉTUDIANTS DU

NOUVEAU-BRUNSWICK

Voici la liste des bourses du gouvernement du Nouveau-Brunswick arrivées pendant la semaine du 19 mars 1979.

Jean Belliveau

Louise Bourque

Francine Cyr

Marc Daigle

Lucie Lirette

Georges Losier

Joanne Schofield

Chantal Soucy

Gérald Viennet

EMPLOI D'ÉTÉ À LA

PISCINE [C.E.P.S.]

FONCTIONS

Les candidats choisis devront dispenser des cours de natation chez les adultes et les enfants. Ils devront aussi surveiller les périodes de baignades ouvertes au public.

QUALITÉS REQUISES:

Avoir 17 ans et plus, posséder les qualifications requises pour enseigner la natation et surveiller les baignades. Avoir son certificat de secourisme de l'Amulance Saint-Jean.

Les demandes devront nous parvenir au plus tard le 10 avril 1979.

Adressez sa demande à:

Jacques LeBlond

Régisseur de Piscine

Université de Moncton

Moncton, N.B.



**DUANE'S
POULET
BAR-B-Q**



—LE RESTAURANT AU SERVICE DES ÉTUDIANTS
DEPUIS LES ANNÉES 50.

—OUVERT TOUTS LES SOIRS.



854-4741

MAISON DU COMMERCE HOUSE
234 ST. GEORGE

Au KACHO



Horaire des employés du Kacho

semaine du 25 au 1^{er} avrilS'il vous est impossible de travailler aux heures et
aux postes indiqués, appelez à 858-4487

	Lundi	Mardi	Mercredi p.m.	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi p.m.	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable du service	Jean-Claude		Yves B.	Jean C.	Yvon	Jean-Claude	Aline	Jean	Aline Vienneau
Cuichet I				Denise Roussel	Christiane Lajoie		Simone LeBlanc	Anne-Marie Ouellet	Diane LaRoche
Cuichet II					Monique M.		Rose Thériault	Monique T.	
Disc-Jockey				Gilles Arseneault	Disco Rosyl		Guy G.	Serge Beaudoin	Serge Fortin
Cerveaux et filles de comptoir	1 ^{re} CAFE ETUDIANT 2 ^{de}		Jocelyn Roy	Jacqueline Gallant	France F. Marcel S. Germain J-Guy H.	Rose-Marie	Yvon Dupéré Jean-Claude Pierre B. Roger D.	J-François Marc B. Michel B. Adelard Landry	Raymond R.
Serveur(s) de table			Benoît Lafortune	Michel Laplante	Jean-Yves Levesque Jacinthe Deschênes	Gilles Levesque	Marc LeBlanc Serge Forest Carmelle Lavigne	France Martin Madeleine A Louise Legresley	Louise Diog